

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00719 Numéro SIREN : 492 506 464 Nom ou dénomination : 3 ET 5 SAINT FERREOL
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 3790

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Page 4

Désignation de l'entreprise : SNC 3 et 5 SAINT FERREOL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 1/5 rue Allieis

06400 CANNES

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 9 2 5 0 6 4 6 4 0 0 0 3 0

Néant ☐ *

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 1
N-1 3 1 1 2 2 0 2 1

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

Net
4

Capital souscrit non appelé (I) AA

Frais d'établissement * AB

Frais de développement * CX

Concessions, brevets et droits similaires AF

Fonds commercial (I) AH

Autres immobilisations incorporelles AJ

Avances et acomptes sur immobilisa-
tions incorporelles AL

Terrains AN

Constructions AP

Installations techniques, matériel
et outillage industriels AR

Autres immobilisations corporelles AT

Immobilisations en cours AV

Avances et acomptes AX

Participations évaluées selon
la méthode de mise en équivalence CS

Autres participations CU

Créances rattachées à des participations BB

Autres titres immobilisés BD

Prêts BF

Autres immobilisations financières* BH

TOTAL (II) BJ

Matières premières, approvisionnements BL

En cours de production de biens BN

En cours de production de services BP

Produits intermédiaires et finis BR

Marchandises BT

Avances et acomptes versés sur commandes BV

Clients et comptes rattachés (3)* BX

Autres créances (3) BZ

Capital souscrit et appelé, non versé CB

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :) CD

Disponibilités CF

Charges constatées d'avance (3)* CH

TOTAL (III) CJ

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW

Primes de remboursement des obligations (V) CM

Ecart de conversion actif* (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve
de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid-Quadrax

Désignation de l'entreprise : SNC 3 et 5 SAINT FERREOL

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 600.....)			DA	1 600	1 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG				
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	101 373	(58 087)		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	102 973	(56 487)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	413 000	440 000		
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR	413 000	440 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 123 634	1 275 669		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 056 141	854 048		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 088	52 818		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 931	87		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 479	3 515		
	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	2 200 273	2 186 137			
Ecart de conversion passif * (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 716 246	2 569 650			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
			Ecart de réévaluation libre			ID		
			Réserve de réévaluation (1976)			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 238 746	1 062 610	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Page 6

Désignation de l'entreprise :		SNC 3 et 5 SAINT FERREOL						Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	207 836	FH		FI	207 836	83 629
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	207 836	FK		FL	207 836	83 629	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	27 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	234 836	83 631
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	46 852	66 980	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(46 852)	(66 980)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	58 433	67 565	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 440	10 046	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	1	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	64 874	77 612	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	169 962	6 018	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	68 589	64 106	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	68 589	64 106	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(68 589)	(64 106)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	101 373	(58 087)	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 3 et 5 SAINT FERREOL

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	234 836	83 631	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	133 463	141 718	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	101 373	(58 087)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	190 147	67 303	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	20 777	10 211
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

3 ET 5 SAINT FERREOL

Société en nom collectif au capital de 1 600 euros

Siège social : 1/5 Rue Allieis – « Antibes 75 » - 06400 Cannes

492 506 464 Cannes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le trente mai à huit heures quinze, les associés de la société en nom collectif « **3 ET 5 SAINT FERREOL** » se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **La société SAS HOLDING VICTOR HUGO**, propriétaire de 80 parts
Représentée par Monsieur Lucas GOZLAN,
- **La société IFIM**, propriétaire de 80 parts
Représentée par Monsieur Frédéric GOZLAN,

Soit ensemble la totalité des parts composant le capital social, ci 160 parts

Monsieur Lucas GOZLAN, préside la séance ès-qualité de Président de la société HOLDING VICTOR HUGO, personne morale gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- L'inventaire ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 – quitus à la gérance ;**
- **Affectation des résultats ;**
- **Pouvoirs.**



Puis il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve, l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance et donne à celle-ci quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 101 373 euros sera affecté aux comptes courants des associés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

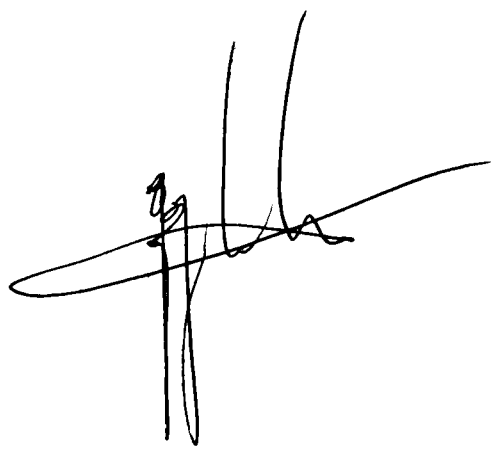
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à tout porteur de copies du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.



LES ASSOCIÉS

